

LES CARRIÈRES

Pour guider le choix des jeunes gens
:: après leurs études classiques ::

IX

Le Service social

PAR

L'ABBÉ LUCIEN DESMARAIS

Directeur de l'École de Service social de l'Université de Montréal

Les Assurances

PAR

M. RÉGINALD-O. DE CARUFEL

Assureur



L'OEUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL



L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*
Omer Héroux
11. *L'École canadienne-française.*
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegras, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.*
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
20. *La Y. M. C. A.* R. P. Lecompte, S. J.
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.*
Général de Castelneau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.*
R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.*
R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.*
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous!*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.*
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.*
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.*
R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Laféche.*
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.*
R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.*
Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
63. *Madame de la Peltrie.*
R. P. Le Jeune, O. M. I.
64. *L'Œuvre du curé Labelle.*
Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.*
Abbé C. Rondeau, P. M. E.
66. *Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.*
Abbé Elie-J. Auclair, D. Th.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.*
R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.*
R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.*
R. P. Lépicier, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.*
Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.*
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.*
S. Alphonse de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*
Dr Elzéar Miville-Dechéne
83. *Le Dr Amédée Marsan.*
R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.*
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!*
R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.*
Capitaine Magniez
94. *Ce que femme veut.* Jeanne Talbot
95. *Répliques du bon sens — II.*
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.*
R. P. Farley, C. S. V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.*
R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
101. *Nos premiers missionnaires.*
Abbé Napoléon Morissette
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*
R. P. Laveille, S. J.
103. *La Congrégation du Saint-Esprit.*
R. P. Le Gallois, C. S. Sp
104. *Répliques du bon sens — III.*
Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
107. *Sa Grandeur Monseigneur Courchesne.* XXX
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor ».*
S. S. Pie XI
109. *La Langue française.* Chanoine Charron

44
31
839
U.281
1942

LES CARRIÈRES

IX

Le Service social

Par l'abbé Lucien DESMARAIS

Directeur de l'École de Service social de l'Université de Montréal

UN des critères de toute profession, c'est de rechercher le bien des autres d'abord et considérer son bien propre d'une façon tout à fait secondaire. Les professions se sont développées à mesure que l'on a été conscient des besoins du prochain et que, d'un autre côté, un bagage de savoir *ad hoc* a été constitué. Comme dans l'être humain le corps est ce qui frappe davantage, la plus vieille profession est sans contredit celle qui s'occupe du corps humain.

A mesure que la civilisation s'est compliquée, d'autres professions sont nées, se sont épanouies et ont répandu leurs bienfaits sur l'humanité: c'est de la nature du bien de vouloir se propager. Les besoins de l'être humain tout entier dépassent de beaucoup ceux du corps. Les grandes douleurs suffisantes quelquefois pour faire perdre la raison elle-même viennent souvent de ce que la partie supérieure de l'homme, l'âme et ses facultés, sont touchées. Si depuis des siècles on sait traiter le corps en se basant sur des vérités empiriques, on ne saurait en dire autant du composé psycho-somatique parce que la théorie élaborée par saint Thomas d'Aquin après Aristote est d'application très difficile dans nombre de cas.

Le nombre des humains et les difficultés de leurs relations augmentant, l'attention des chercheurs s'est de plus en plus dirigée vers les facteurs qu'on pouvait soupçonner de causer l'immense quantité des malheurs qui accablent l'humanité, malheurs que déjà on pouvait faire disparaître en quelques cas, soulager souvent, mais rarement guérir.

Le christianisme offre la formule qui remédie à tous les malheurs par les deux grands commandements dont le second

est semblable au premier. Comme une prescription médicale, le christianisme, pour produire des résultats, doit être reçu, doit être accepté par chaque individu et le résultat sera proportionnel aux dispositions: *quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur*.

Ce « conditionnement » des humains afin de les rendre aptes à vivre en catholiques dans une civilisation imprégnée de surnaturel, c'est le rôle du service social.

I. — VOCATION

Le service social ainsi compris est tout l'opposé d'un métier, d'une occupation dont le but premier (quelquefois le seul) est d'assurer le mieux-être d'une personne, quelquefois au détriment des autres. On peut choisir le métier que l'on veut et y réussir si on a une intelligence moyenne.

On ne choisit pas sa vocation: Dieu a marqué pour nous le chemin à suivre. Le travail à faire, c'est de chercher, d'examiner les divers jalons et de faire attention au mirage: il est si facile de regarder dans un miroir et de croire y voir un autre que soi-même!

Quels sont ces jalons qui conduisent au service social? N'insistons pas sur la piété et la solide connaissance de sa religion: on ne donne pas ce que l'on n'a pas. La formation religieuse peut s'apprécier par la personne elle-même, éclairée par un bon directeur.

Si cette formation religieuse se trouve ordinairement chez la très grande majorité, on ne peut pas en dire autant des autres signes de la vocation au service social. Plus rares, ces signes sont également beaucoup plus difficiles à discerner. On n'a pas encore trouvé de tests qui permettent de localiser cette vocation (ou son absence) dans un individu. Le temps seul peut les rendre manifestes.

Le premier de ces signes, c'est le goût, l'aptitude à aller vers les gens, à les accepter tels qu'ils sont, à vouloir les comprendre totalement. Cette qualité n'est ordinairement pas innée, mais elle est plutôt une habitude acquise à laquelle ont concouru le tempérament, le milieu, l'éducation familiale. La personne qui sans s'en rendre compte peut-être considère la société comme stratifiée, qui éprouve une certaine répugnance à traiter avec les gens qu'elle considère comme appartenant « aux classes inférieures », ne présente que peu d'indices de la vocation au service social. Au contraire, celui qui va vers les autres, celui qui sait compatir, a certainement le signe de vocation dont on vient de parler.

Il ne faut pas croire que le goût de s'immiscer dans les affaires des autres, de vouloir tout régenter, de se conduire

comme si l'on était infaillible, est un indice positif. Compatir, c'est savoir écouter, apprécier, réfléchir, pour ensuite seulement oser se prononcer. Il n'est jamais permis de juger les autres. La tendance (trop humaine, hélas!) à mesurer les autres, à juger de leurs intentions *à priori*, est un très grand obstacle en service social, pour ne pas dire un signe de non-vocation.

Enfin, un troisième signe, c'est la capacité de recevoir et d'absorber des directives. La vocation au service social n'est ordinairement qu'un embryon appelé à se développer au soleil des connaissances et de l'expérience acquises par les autres. Si on est trop attaché à son jugement propre pour sacrifier préjugés, idées préconçues, afin de les remplacer par les dictées de l'expérience, on fera mieux de se diriger vers une autre carrière: le service social ménagerait à cette personne trop d'épreuves et de déboires.

Ces signes de vocation au service social peuvent être évidents chez certains individus, mais le cas est rare. Dans les cas ordinaires, les caractéristiques indiquées plus haut sont présentes, mais il faut la loupe d'une personne avertie qui les découvrira avec le temps, éclairée par la Providence. En toute humilité, la personne qui se destine au service social devra se soumettre à un tel examen.

II. — SCIENCE

Si le service social est d'abord et avant tout une vocation, il ne faudrait pas pour cela croire que les aptitudes naturelles suppléent à tout. Le service social et la vertu de charité envers le prochain sont très connexes; mais la pratique de la charité, pour obligatoire qu'elle est, n'entraîne pas avec elle la permission de toucher à tout, d'entreprendre au delà de ses forces, de lire expérience quand on a écrit routine. Le service social, s'il est charité, est une charité complète, utilisant tous les instruments que la science met à sa disposition, afin d'en faire bénéficier les autres. Dans la parabole du bon Samaritain, celui-ci donne les soins d'urgence mais ne se substitue pas au médecin. C'est pourtant l'exemple que Notre-Seigneur lui-même donne de la personne charitable.

Outre une solide culture générale parce que l'auxiliaire social vient en contact avec tous les milieux, toutes les éducations, il faut de plus être capable d'apprendre surtout par la méthode inductive, qui se base sur des faits contrôlés, les principes du service social.

Nous sommes tous libres, mais il n'en reste pas moins vrai que notre liberté est influencée intérieurement d'abord par ce que les scolastiques appellent « les passions », le tem-

pérament, les habitudes. De plus, notre liberté est entre les mains des circonstances, des goûts, des nécessités subjectives. Quand quelqu'un à nos yeux a abusé de sa liberté, l'auxiliaire social doit être capable de trouver le pourquoi: il doit se souvenir de la théorie philosophique où il a appris que l'objet de la volonté est le bien. Si donc quelqu'un a orienté sa volonté vers une chose qui n'est pas le bien, avant de blâmer cette personne il faudra trouver comment il se fait que, entre la volonté et l'objet poursuivi, quelque chose s'est intercalé comme un verre colorant et qui est venu donner à l'objet la couleur, l'apparence, « l'appétence » du bien vrai. Simplement après que l'auxiliaire social aura découvert la composition de ce verre colorant pourra-t-il agir intelligemment, c'est-à-dire prévenir d'autres catastrophes, pallier à la présente et corriger les erreurs passées.

Or, « ces verres colorants » sont aussi variés que les notes individualisantes elles-mêmes, c'est-à-dire qu'un facteur sans influence sur une volonté pourrait être chez un autre un facteur puissant. La science du service social enseigne comment discerner chez les autres tous ces facteurs qui font comprendre certains actes, sans pour cela supprimer la responsabilité, s'ils la diminuent souvent. Il faut d'abord connaître les principaux, savoir ensuite ce que donne la composition de deux ou plusieurs de ces facteurs, un peu à la façon de l'optométriste qui connaît les propriétés spécifiques de chaque verre et qui sait aussi le résultat qui sera obtenu s'il en combine deux ou plusieurs.

Les individus que le service social doit traiter ne sont pas des entités séparées du reste du monde. C'est le rôle de l'auxiliaire social d'agir comme interprète entre la société et l'individu qui semble être hors de son cadre. Ce rôle d'interprète n'est pas aussi efficace que l'est la science sur laquelle il s'appuie: sans cette science, il devient le *traditore* mentionné dans l'expression italienne; il trahit, n'interprète pas.

L'interprétation de l'individu à sa famille, au groupement dont il fait partie, et vice versa, est une science qui s'apprend, qui se pratique. Cette science, l'auxiliaire social doit l'acquérir avant de se lancer dans l'exercice de sa profession.

III. — PERSONNALITÉ

L'exercice de toute profession est subordonné jusqu'à un certain point aux réactions de la société aux actes d'une personne, celle qui exerce la profession. Dans le service social, le véhicule qui sert à transporter le traitement social vers les personnes qui en ont besoin, c'est la relation qui existe entre le praticien social et les clients.

Ce qui permet d'établir cette relation, et partant rend possible l'exercice de la profession, c'est ce qu'on appelle la personnalité. Comment, par exemple, quelqu'un qui est introverti, qui se complait dans la solitude et qui pour rien au monde n'oserait assumer une initiative entraînant des responsabilités, pourrait-il réussir dans une profession où sans cesse on rencontre des gens que la vie a écrasés, triturés même? D'un autre côté, la personne extravertie est aussi nuisible: elle tend trop à se substituer aux autres, comme si elle avait le monopole de l'intelligence.

Il faut également que le jugement ait atteint une maturité qui soit une garantie des décisions prises. Cette maturité ne viendra jamais à certaines personnes: aucun genre d'études ne pourra en soi la leur donner. Le jugement droit est un don de Dieu qui peut s'affermir, mais dont la carence ne peut être comblée.

Même le physique a une importance. Outre la santé, il faut de plus à l'aspirant des qualités extérieures qui ne tranchent pas trop sur la moyenne. Ni le géant ni le nain ne peuvent devenir des auxiliaires sociaux, parce que l'attention des autres serait absorbée non par l'essentiel mais par ce qui frappe la vue d'une façon presque brutale.

IV. — L'AVENIR

Avec toutes les qualités qu'il exige, le service social offre-t-il quelque chose en retour, ou est-il seulement un à-côté? Toutes les possibilités s'ouvrent devant l'auxiliaire social. Dans la république voisine, on a vu un Harry Hopkins devenir, d'auxiliaire social, ministre du commerce, puis aviseur spécial et confident du président.

Une profession jeune comme l'est le service social présente un chemin dont les étapes sont assez estompées, et sont pour ainsi dire une provocation à aller de l'avant. La personne qui possède les qualités énumérées plus haut (requis à divers degrés par toutes les professions, d'ailleurs), et qui surtout a la vocation, ne doit rien craindre au point de vue matériel: Dieu jusqu'ici y a pourvu d'une façon souvent inattendue. Il s'est servi souvent des moyens un peu hors de l'ordinaire, mais jamais encore il n'a failli. Toute profession n'offre pas la sécurité, la tranquillité qu'on peut trouver par exemple dans le fonctionnarisme, mais d'un autre côté on n'a pas encore vu de vrais auxiliaires sociaux travaillant tout seuls pour leur compte: aucune autre profession, croyons-nous, ne s'exerce aussi complètement sur une base organisée, c'est-à-dire rattachée directement à une organisation qui agit comme intermédiaire entre le professionnel et la société. Il

va de soi que l'organisation qui assure à ses clients les services de professionnels compétents, se doit aussi de donner à ces derniers ce dont ils ont besoin pour vivre. Si on me permet une analogie, je dirai que le service social s'exerce toujours, dans l'état actuel, par des professionnels faisant partie d'une communauté sans vœux, mais avec règlements. Il est possible même que, avec le temps, ces organisations laïques, ces bureaux, se transforment suivant la formule souvent adoptée par l'Église au cours des siècles précédents: de laïque et libre, on devient religieux, lié par vœux. Simple possibilité, secret de Dieu, que cette évolution, parce qu'on n'en voit encore aucun indice révélateur.

V. — ÉDUCATION EN SERVICE SOCIAL

Si le service social est une profession et une vocation, il n'en reste pas moins vrai que cette vocation, mise par le bon Dieu en certaines âmes, n'est pas complètement développée sans un travail de plusieurs années. Autrement on aura un auxiliaire social incomplet, quelquefois même incompetent, qui devra un jour céder sa place à un successeur mieux formé.

Quelle est donc cette formation dont on n'entend guère parler, mais qui doit tout de même exister ?

Nous allons essayer d'en donner une idée, mais le lecteur devra se souvenir sans cesse qu'il traite avec une science en pleine évolution. Science traitant d'ailleurs des êtres humains éminemment changeants. Nous ne pouvons faire mieux que d'examiner la situation actuelle, quitte à apporter certaines modifications dictées par le temps. La connaissance des sciences sociales, sociologie, économie politique, est à la base de toute bonne formation au service social. De nos jours, nos meilleurs collègues classiques ont déjà institué quelques cours sur ces sujets. Il sera peut-être possible dans un avenir prochain de donner à ces cours un aspect encore plus pratique afin d'augmenter leur intérêt pour les élèves et leur rendement pour la société. Il va sans dire que les diplômés de cours collégiaux auront dans le service social un avantage marqué.

Quant aux autres venant d'institutions qui n'ont pas encore introduit la sociologie au programme, ils pourront suppléer en s'inscrivant aux cours donnés par l'École des Sciences sociales, économiques et politiques, cours qui se donnent le soir à l'Université de Montréal.

Il est important de noter que tout cela est une instruction, une formation de base, mais ne constitue pas un bagage de science qui rende une personne apte à se lancer sans plus

dans le service social. Voilà pourquoi, depuis quelques années, les autorités religieuses, conscientes du problème, ont travaillé à y remédier. On ne crée pas de toutes pièces une école professionnelle, à moins de vouloir verser dans un charlatanisme voué à une mort prochaine. Les personnes qui virent à cette œuvre de longue haleine, entre autres, S. Exc. Mgr Georges Gauthier et M. le chanoine Albert Valois (aujourd'hui Mgr Valois, vicaire général), prirent trois ans qu'elles consacrèrent à faire former les futurs professeurs dans le domaine du service social.

La philosophie catholique a ses exigences, la langue, la nationalité et le milieu ont aussi les leurs. Dès la première heure il fut entendu que le service social catholique serait universel, comme son nom le dit, et réaliste, afin d'atteindre son but. Quand, en 1939, les premiers efforts d'enseignement dans ce domaine furent tentés, on eut un spectacle un peu surprenant de prime abord. Un groupe de personnes jeunes encore, parlant les unes l'anglais d'autres la langue française, entreprirent la formation qui était le but de ce groupement.

Aujourd'hui, l'École de Service social est devenue une organisation annexée à l'Université de Montréal, avec pouvoir de décerner le degré de « maîtrise » en service social. Il est à noter que c'est la première fois dans l'histoire universelle du Canada qu'une École de Service social se voit octroyer un tel privilège, bien que certaines écoles de service social au pays soient rattachées à de grandes universités depuis 1914.

Les cours continuent de se donner dans l'une ou l'autre des deux langues officielles au pays, mais le but n'est pas de franciser ou d'angliciser les élèves. Tous les professeurs, bilingues, n'exigent jamais d'un élève qu'il parle ou écrive autrement qu'en sa langue maternelle. En même temps, cependant, il faut le noter, tous ont l'occasion de se rendre aptes à comprendre très bien le français ou l'anglais, selon le cas.

L'accent dans les cours est mis sur l'intelligence de l'individu avec qui on peut venir en contact, et sur la compréhension du milieu familial sans lequel on aurait un attroupement, jamais une société. Comme ces individus peuvent, au point de vue social, souffrir de carences aussi nombreuses qu'il y a de personnes, il est nécessaire de pourvoir le futur auxiliaire social de tous les outils et instruments qui lui serviront à pénétrer l'écorce extérieure de chaque individu, afin de mieux voir ce qui, dans son mécanisme mental, fait jouer à faux le raisonnement et la liberté de chacun.

La science du service social, si elle était seulement livresque, serait à peu près inutile. Pour obvier à ce grand inconvénient, l'élève doit, pendant deux ans, faire des travaux pratiques dans diverses cliniques sociales, où il sera sous

la direction immédiate d'une personne expérimentée dans le domaine, laquelle transmettra régulièrement l'appréciation qu'elle fait de chaque élève à la direction de l'École de Service social. Ainsi, pas d'hiatus possible entre la théorie et la pratique, mais plutôt étroite coordination.

En plus, le personnel de l'École dispose d'un service de consultations, tant pour les gens qui voudraient se destiner à la carrière du service social que pour les élèves actuels, afin de remédier à certaines lacunes mineures qui peuvent se découvrir soit dans leur tempérament soit dans leur formation antérieure.

L'École de Service social n'a pas encore jugé bon d'offrir un service de placement, parce que tous les élèves ont été très rapidement absorbés soit par les agences sociales, soit par les services gouvernementaux. Un auxiliaire social, soit dit incidemment, peut gagner au début de \$100 à \$125 par mois.

Ces quelques pages auront rempli leur but si elles servent à guider certains jeunes gens, certaines jeunes filles dans leur vocation. L'École de Service social, annexée à l'Université de Montréal, offre d'ailleurs un service de consultations à ces personnes. Elle a ses bureaux à 535, avenue Viger, Montréal.

Les Assurances

Par M. Réginald-O. DE CARUFEL

Assureur

I. — L'IMPORTANCE DU CHOIX D'UNE CARRIÈRE

IL est incontestable que les deux décisions les plus importantes que doit prendre l'individu au cours de sa vie sont le choix d'une carrière et celui d'une compagnie.

Voilà certainement deux ingrédients essentiels du bonheur; et pourtant, dans la majorité des cas, ces deux choix ne sont-ils pas le fruit du hasard?

Le choix d'un travail adapté aux aptitudes et aux conditions de chacun exerce une profonde influence dans le domaine social et financier.

Si l'on fixe à dix-huit ans l'âge où la moyenne des gens commencent à se suffire par leur travail, et à soixante-cinq l'âge auquel cesse toute productivité, il devient évident qu'une personne consacre à sa profession la part la plus considérable et la plus précieuse de sa vie. Puisque le travail absorbe une tranche aussi substantielle d'une vie, il est élémentaire que l'occupation soit choisie de façon à apporter la plus grande mesure possible d'heures intéressantes et rémunératrices.

Les jeunes, de nos jours, sont plus fortunés que leurs prédécesseurs. Il existe aujourd'hui des moyens pour mesurer l'intelligence et déterminer les tendances, afin d'orienter les sujets vers des occupations compatibles avec leurs tempéraments et leurs constitutions. A cette œuvre sociale, je suis heureux d'apporter ma collaboration appuyée sur une longue expérience — en faisant connaître au public en général et particulièrement à ceux qui ont besoin d'orientation, les avantages et les désavantages du métier d'assureur.

II. — LA PROFESSION D'ASSUREUR

L'assureur est à la fois un homme d'affaires et un professionnel. Il doit, par conséquent, posséder du jugement, de l'initiative, et fournir un travail soutenu. Comme homme d'affaires, il est un entrepreneur qui doit localiser la matière brute, la sélectionner, et présenter un produit qui réponde à un besoin. Comme professionnel, il doit prendre les intérêts de son client avant les siens: ses recommandations, tout comme le diagnostic du médecin, doivent avoir pour seul but le bien-être du client.

L'attitude d'un assureur de carrière doit donner l'impression d'un homme disposé à étudier la situation du client et à recommander un plan strictement adapté à cette situation. L'agent d'assurance qui vend de l'assurance sans se soucier de l'intérêt de son client n'est ni plus ni moins qu'un colporteur; il ne s'attirera pas la confiance ni l'estime du client. Rarement aura-t-il l'occasion de servir une deuxième, troisième ou quatrième fois et il lui sera impossible de s'édifier une clientèle.

Dans notre âge de spécialisation, le client se fie entièrement à l'homme d'assurance et lorsqu'il est bien servi, lui donne toute sa confiance. Toute l'influence du client dans son milieu passe alors au service de l'assureur. Et celui-ci occupera la même position que le notaire et le médecin de famille. Ses entretiens revêtiront de plus en plus le caractère de consultations.

Après quelques années de travail consciencieux, l'assureur possédera un noyau de clients qui avec le temps lui apporteront bien des consolations. Il y aura des naissances, des promotions; les enfants deviendront des adultes et l'assureur aura l'occasion de servir.

Il y aura aussi des décès et là aussi l'assureur servira. Il sentira qu'il a contribué à écarter du foyer privé de son chef, l'indigence et le désarroi. Voici un foyer où la mère n'aura pas à se séparer de ses enfants et où l'obligation de travailler trop jeune ne viendra pas contrecarrer les aspirations de ces orphelins.

Si le métier est rude, il apporte aussi, particulièrement à ceux qui s'intéressent à l'élément humain, une large mesure de satisfaction.

III. — LE PRODUIT

J'ai vu un film tout récemment glorifiant les rudes pionniers américains qui ont envahi les vastes plaines de l'Ouest. Entassant dans leurs roulottes leurs familles et leurs maigres possessions, ces gens bravaient le désert, les Peaux-Rouges, les feux de prairies et mille autres dangers.

Pour se protéger, ils se groupaient en caravanes, afin de soutenir plus efficacement la lutte pour la vie.

L'analogie entre le pionnier d'hier qui se groupait par protection et le citadin d'aujourd'hui qui se groupe pour assurer la survivance des siens est frappante. Les dangers auxquels le citoyen d'aujourd'hui doit faire face ont changé de nom avec le temps. Mais le chômage, la maladie, la mort prématurée, les mauvais placements sont toujours présents et menacent la famille.

L'assurance-vie a été, depuis au delà d'un siècle, un véritable rempart contre les aléas de la vie. Elle a servi de réserve dans les surprises; elle a permis à des talents de s'épanouir et a continué d'apporter du pain à la famille privée de son chef.

L'assurance-vie est le système le plus pratique que l'ingéniosité humaine ait inventé pour combattre l'imprévoyance et l'extravagance. L'économie n'est pas une tendance naturelle; pour qu'elle devienne une habitude, il faut un élément disciplinaire. La compagnie d'assurance, en rappelant au client qu'il doit déposer un certain montant à telle date, favorise l'épargne systématique. Les statistiques démontrent que la persistance des primes d'assurance est bien supérieure à celle des comptes de banque.

Des chiffres compilés tout récemment par une firme américaine montrent qu'une moyenne de 3% du revenu national est placée dans l'assurance-vie. Les mêmes statistiques prouvent qu'au décès ce 3% constitue 85% de l'actif que laisse le défunt.

L'assurance-vie considérée comme utilité sociale se classe donc au premier rang par les services qu'elle a rendus et continuera de rendre à la nation.

IV. — TEMPÉRAMENTS, QUALITÉS ET CONDITIONS REQUISES

Il est extrêmement difficile de déterminer au premier abord et d'une façon péremptoire quels sont les individus qui réussiront comme assureurs et ceux qui échoueront. La sélection des candidats — dont on ne saurait exagérer l'importance — a été négligée jusqu'ici. Depuis quelque temps, un mouvement se dessine pour éliminer les inaptes, mais il reste encore beaucoup à faire.

Il existe cependant certaines mesures qui peuvent aider efficacement à connaître les aspirants et il est important, dans l'intérêt de tous, d'écarter ceux dont les chances de réussir semblent nulles ou à peu près.

Une qualité essentielle que doit posséder l'assureur, c'est le goût de l'humain; autrement dit, il doit être ce que les psychologues désignent comme un extraverti. Préférez-vous la société des autres à la vôtre? Avez-vous de l'imagination? Éprouvez-vous une fatigue à accomplir un long travail monotone? Êtes-vous à l'aise avec les gens? Êtes-vous grégaire? Est-il facile pour vous de converser couramment? Voilà quelques caractéristiques de l'extraverti. Ces tendances peuvent naturellement s'acquérir, mais il est préférable que ce soit plutôt des tendances naturelles.

Une qualité également importante que doit posséder l'assureur est la maîtrise de soi. L'assureur doit, en face des contretemps, garder une certaine sérénité afin de préserver son moral. Les ventes, même chez celui qui réussit, sont forcément assez espacées et il faut absolument posséder de la force et de la constance.

L'assureur, en plus d'être psychologue, doit nécessairement être aussi un pédagogue, car, en matières d'assurances, il faut savoir donner des explications claires et limpides.

Il faut posséder aussi une foule d'autres qualités: le tact, la patience, être foncièrement sympathique et avoir une personnalité agréable.

Il y a plusieurs personnes qui possèdent les qualités que nous avons énumérées et qui pourtant ne réussiront pas si elles ne possèdent pas l'art de persuader. Pour être persuasif, il ne s'agit pas d'être bavard. Il existe des gens qui parlent avec volubilité et qui n'impressionnent pas du tout. Il existe une grande similitude entre l'homme d'assurance et le missionnaire: tous les deux doivent convertir à leurs causes, par le zèle, l'enthousiasme et la persuasion.

Je crois que la fortune joue aussi un grand rôle dans le succès et, comme règle générale, le candidat dépourvu de toutes ressources financières, ou qui encore est grevé de dettes, ne peut réussir même s'il a d'autres atouts.

V. — RÉMUNÉRATION

La rémunération que reçoit l'assureur est proportionnée à son habileté et à son industrie, et par conséquent très variable.

Bien qu'il existe des assureurs, ici au pays et particulièrement aux États-Unis, qui reçoivent des honoraires très substantiels, ces gens-là sont l'exception. Une organisation de Chicago connue sous le nom de Science Research Associates a publié un volume intitulé *America's Major Occupations* qui renferme de véritables monographies de toutes les occupations. Ce volume analyse avec grande exactitude les divers aspects de chaque métier ou profession.

Dans ce volume, on fixe à environ \$100 le revenu mensuel moyen d'un agent assureur-débutant. Pour un assureur expérimenté, ces experts fixent un revenu moyen variant de \$2,000 à \$3,000 par année. Je crois que ces chiffres peuvent être considérés comme représentant à peu près exactement la rémunération d'un assureur en notre pays.

On estime généralement que la proportion des ventes par rapport aux entretiens est, chez l'assureur d'habileté moyenne,

de 1 à 10. C'est-à-dire que dix entretiens sérieux donneront suite à une vente.

D'après une livraison toute récente du *Financial Post*, la police d'assurance moyenne au pays excède légèrement \$2,000, ce qui signifie que l'assureur moyen fait une vente moyenne de \$2,000 dans la proportion de 10% des gens qu'il sollicite sérieusement.

La recherche des assurables absorbe environ 50% du temps de l'assureur. Si, par conséquent, un assureur peut localiser environ une vingtaine de personnes par semaine, qu'il en élimine la moitié pour diverses raisons, et qu'il fasse un exposé sérieux et intéressant à dix personnes, il en découlera probablement une vente dont le montant sera en moyenne de \$2,000.

Ceci permettra à l'assureur d'atteindre une production annuelle de \$100,000. Une telle production donnera un revenu variant de \$1,800 à \$2,200 par année.

Autrement dit, un assureur qui connaît son métier, travaillant quarante-huit heures par semaine et possédant une certaine habileté peut se créer un revenu d'environ \$40 par semaine.

S'il maintient cette production d'année en année, son revenu augmentera régulièrement, parce que les compagnies d'assurance octroient, sur les polices d'assurés qui ne périssent pas, une commission de renouvellement pour un certain nombre d'années, ce qui constitue une addition intéressante au revenu de l'assureur.

Le revenu, qui est la substance même de la vie économique de chacun, a deux aspects importants: premièrement, son volume et, deuxièmement, sa durée. Chez l'assureur, bien que le volume du revenu ne soit pas très élevé, il a par contre la vertu d'être permanent dans sa durée.

Comparons, par exemple, le revenu d'un athlète professionnel à celui d'un assureur. Chez le premier, le revenu est très substantiel pendant quelques années tout au plus, puis périclité et disparaît.

La marche du temps est dévastatrice chez l'athlète professionnel et dans d'autres occupations qui présentent des analogies. Chez l'assureur, la marche du temps, qui se traduit par l'accroissement de ses connaissances et l'augmentation naturelle de sa clientèle, rend la route plus facile à mesure que grandit le fardeau des années.

VI. — CONCEPTIONS ERRONÉES

Il existe une multitude de conceptions erronées au sujet du métier d'assureur. La plus commune prétend que les assureurs se recrutent parmi les ratés des autres professions.

Il n'y a pas de fumée sans feu; cette conception, assurément fausse aujourd'hui, n'était pourtant pas sans fondement autrefois. Il ne faut pas remonter loin dans le passé pour se rendre compte que les agents d'assurance n'avaient pas dans l'ensemble le degré de compétence qu'on leur trouve aujourd'hui.

Mais il est inadmissible qu'un individu qui rate son coup dans une profession soit taré et doive être étiqueté comme rebut, surtout si l'on songe que l'orientation professionnelle se pratique depuis quelques années à peine chez nous.

Et même de nos jours où les directives sont plus abondantes, quel n'est pas le nombre effarant de ceux qui font fausse route? Encore tout récemment j'avais l'occasion de causer avec un jeune médecin, interne depuis six mois, qui se demandait s'il n'aurait pas plutôt dû se diriger dans une autre profession.

Comme il existe des gens qui ont réussi pleinement dans le commerce, après avoir essayé de véritables revers ailleurs, il en existe aussi dans l'assurance qui ont goûté à la médiocrité, voire à l'insuccès, dans une autre occupation — souvent choisie au hasard — et qui ont bien réussi comme assureurs.

Il faut aussi se rappeler que l'assurance, comme carrière, est relativement jeune et que les traditions et les standards n'y sont pas encore fixés comme dans les autres professions.

Songez que la médecine et le droit existent depuis plusieurs siècles et qu'il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que la profession relativement jeune d'assureur ait des traditions aussi bien établies.

Le développement de l'assurance comme carrière a été rapide et a attiré une foule d'aventuriers. Les compagnies d'assurance, il faut l'admettre, dans leur avidité à prendre de l'essor, ont fait flèche de tout bois, ou à peu près. Bien qu'il ait existé au début des assureurs consciencieux et compétents, la nouveauté du métier a attiré les beaux parleurs qui excelaient à présenter le contrat d'assurance comme une pure merveille.

Je n'oserais pas prétendre que ce type soit disparu complètement; il persiste à vivre, mais avec la sélection qui s'opère aujourd'hui, l'entraînement intensif imposé à l'aspirant, il est en voie de disparaître.

VII. — DÉSAVANTAGES

Nombreux sont les désavantages qui assaillent l'assureur. Tout d'abord, il doit créer son propre travail et voilà assurément une chose qui n'est pas très facile. Chaque jour est un défi à la dextérité ou à l'industrie. Je crois qu'il n'existe pas

un assureur qui un bon matin n'ait envié le sort du salarié dont la tâche est bien définie. Quel assureur n'a pas, tôt ou tard, désiré échanger (pour quelques heures, du moins) son tarif pour la charrue ou la cognée, ou le rabot ? D'ailleurs, qui n'a jamais envié le sort du voisin ?

Il est indubitable cependant que le fait d'organiser son travail et de l'exécuter sans autre directeur que sa propre ambition, demande une discipline et une force de caractère peu communes.

Le second désavantage est l'irrégularité de revenu. Bien que les compagnies d'assurance soient disposées à offrir un subside au débutant, le revenu de l'assureur est essentiellement composé d'honoraires et est, par conséquent, plus ou moins régulier.

On peut aussi considérer comme désavantage le refus, de la part du bureau principal, d'accepter un contrat ou du moins de l'accepter tel que proposé. Un assureur peut faire un travail de géant, obtenir finalement une demande d'assurance, attendre patiemment et fébrilement l'arrivée de la police, puis, pour une raison médicale la plupart du temps, voir tout son travail s'écrouler parce que la compagnie ne peut pas considérer favorablement la demande du postulant.

Lorsqu'un contrat est accordé sur une base autre que celle demandée (majoration d'âge, etc., etc.), il faut à l'assureur beaucoup de talent et de souplesse pour convaincre le postulant d'accepter les modifications apportées à sa demande.

Parmi les autres désavantages, mentionnons la fatigue mentale d'être constamment aux aguets afin de flairer une « possibilité d'assurance ». Tout comme le limier, l'assureur peut souvent déceler dans une phrase banale une indication qui le lance sur la piste d'un placement intéressant.

Il faut enfin compter comme désavantage l'intervalle irrégulier et espacé qui s'écoule entre deux ventes, ce qui demande de l'endurance et une grande stabilité.

VIII. — AVANTAGES

Bien que le travail de l'assureur soit indéfini, il n'est pas monotone; il permet des contacts variés, souvent intéressants. L'assureur rencontre des gens de professions diverses et doit résoudre des problèmes qui n'ont pas toujours les mêmes données.

Il jouit d'une liberté absolue et, bien qu'il soit possible d'en abuser et d'aller au cinéma dans l'après-midi, vous conviendrez qu'il y a quelque chose d'agréable à ne pas être l'esclave d'une pendule.

S'il réussit le moins, ses services seront appréciés et les éloges ne tariront pas. Cette forme de satisfaction personnelle est pour la plupart des gens aussi nécessaire au bonheur que le pain quotidien.

L'avantage financier est aussi important. L'assureur détermine lui-même le volume de son revenu et n'a pas généralement à se plaindre que le cousin du patron soit mieux rémunéré.

S'il déploie un effort égal, son revenu augmente tous les ans, et il ne craint pas qu'une saute d'humeur du patron le jette au chômage.

Pour le type qui déteste la monotonie, qui aime à se frotter aux autres, à émettre des idées, à aller à l'ouverture de la saison du base-ball, le métier d'assureur a certes des avantages.

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

110. *L'Apostolat* Rodolphe Laplante
 111. *Répliques du bon sens* — IV. Capitaine Magniez
 112. *Le Drapeau canadien-français*. R. P. Archambault, S. J.
 113. *L'Université Pontificale Grégorienne* XXX
 114. *La Retraite fermée*. Roland Millar
 115. *L'Action catholique*. Mgr P.-S. Desranleau
 116. *Un diocèse canadien aux Indes*. R. P. E. Gagnon, C. S. C.
 117. *Le Mois du Dimanche*. R. P. Archambault, S. J.
 118. *Pour le repos dominical*. D. B.
 119. *Le Problème de la natalité*. Benito Mussolini
 120. *Montales Carmélites aux Trois-Rivières*. Un Ami du Carmel
 121. *La Femme canadienne-française*. Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
 122. *L'Ordre Trinitaire*. Jean-Félix de Cerford
 123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien*. E. S. P.
 124. *Le Sens social*. Abbé Joseph-C. Tremblay
 125. *Sa Sainteté Pie XI*. S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
 127. *L'Encyclique « Mens Nostra »*. S. S. Pie XI
 128. *La Destinée sociale de la femme*. Marie-Thérèse Archambault
 129. *Les Retraites fermées*. Dr Joseph Gauvreau
 130. *Le B. Albert le Grand*. R. P. Richer, O. P.
 131. *La Tempérance* — I. S. G. Mgr Courchesne
 132. *Les Bénédictins*. Dom Léonce Crenier, O. S. B.
 133. *La Médaille miraculeuse*. R. P. Plamondon, S. J.
 135. *Mère Bruyère*. Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
 136. *La Formation d'une élite féminine*. Marguerite Bourgeois
 137. *L'Eucharistie et la Charité*. C.-J. Magnan
 138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau*. Une Religieuse de Sainte-Croix
 139. *La Tempérance* — II. S. G. Mgr Courchesne
 141. *L'Ouvrier en Russie*. E. S. P.
 142. *L'Action catholique*. Mgr Eugène Lapointe
 143. *La Russie en 1930*. Dr Georges Lodygensky
 144. *Le Scoutisme canadien-français*. R. P. Paul Bélanger, S. J.
 145. *L'Aumône*. Mgr Charles Lamarche
 146. *Le Monument du Souvenir canadien*. L'hon. Rodolphe Lemieux
 150. *L'Heure catholique*. S. Exc. Mgr Deschamons
 152. *Les Jésuites en Espagne*. XXX
 153. *Un groupe de jeunesse catholique*. Abbé Aurèle Parrot
 154. *La Sanctification du dimanche*. XXX
 155. *Le Petit Nombre des catholiques*. R. P. Gibert, S. J.
 156. *Encyclique « Caritas Christi compulsi »*. S. S. Pie XI
 157. *Les Dangers des vacances*. Abbé Georges Panneton
 158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal*. J.-A. Julien
 159. *Le Malaise économique*. Nos Evêques
 160. *Les Saints Jésuites canadiens*. R. P. Tenneson, S. J.
 161. *Les Retraites fermées au Canada*. Léo Pelland
 163. *Les Carrières* — I. Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
 164. *L'Année sainte*. S. S. Pie XI
 165. *Les Carrières* — II. A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
 167. *Les Carrières* — III. Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
 168. *Les Carrières* — IV. S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
 169. *Encyclique « Dilectissima Nobis »*. S. S. Pie XI
 170. *Le Message de Jésus... Ses sources* — I. R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
 171. *L'Héroïque Aventure*. R. P. Gérard Goulet, S. J.
 172. *Les Carrières* — V. A. Champagne et P. Joncas
 173. *La Famine en Russie*. Cilacc
 174. *Les Carrières* — VI. A. Rioux et A. Godbout
 176. *Le Message de Jésus... Ses sources* — II. R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
 177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales*. Abbé J.-A. Sabourin
 178. *Les Carrières* — VII. E. L'Heureux et A. Léveillé
 179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada*. R. P. Paul Doncoeur, S. J.
 181. *Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque*. S. Exc. Mgr Courchesne
 182. *Causeries religieuses*. R. P. Brouillet, S. J.
 183. *L'Apostolat*. J. Sylvestre et A. Provencher
 184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées*. E. Mathieu et M. Chartrand
 185. *Mgr Provencher*. R. P. Alexandre Dugré, S. J.
 186. *Les Carrières* — VIII. E. Minville et A. Laurendau
 187. *Saint Jean Bosco*. P. René Girard, S. J.
 189. *La Retraite fermée et les jeunes*. Jean-Paul Verschedden
 190. *Armand La Vergne*. XXX
 191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay*. R. P. Tenneson, S. J.
 192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle*. Gérard Tremblay
 195. *Le Vieux Collège de Québec*. P. Jean Laramée, S. J.
 197. *Pacifisme révolutionnaire*. « Lettres de Rome »
 198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales*. Dr Joseph Gauvreau
 199. *Les Jésuites*. Abbé Joseph Gariépy
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux*. O. T. J.
 201. *Sous la menace rouge*. R. P. Archambault, S. J.
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant*. Paul-Émile Léger, P. S. S.
 203. *Croisière en U. R. S. S.*. Pierre Mauriac
 204. *Notre cours classique*. Jean Filion
 205. *Quand le Front populaire est roi*. E. S. P.
 207. *Le Cinéma*. S. S. Pie XI

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

209. *Les Sans-Dieu à l'œuvre.* Commission Pro Deo
210. *Sœur Mathilde de la Providence.* Marie-Claire Daveluy
211. *Le Catholicisme en face du communisme.* Mgr Fulton J. Sheen
212. *Notre régime pénitentiaire.* Dr Joseph Risi
213. *L'Ordre social chrétien.* Cardinal Liénart
214. *La Mission surnaturelle de l'Action catholique.* Abbé Anselme Longpré
215. *Lettre apostolique « Nos es muy ».* S. S. Pie XI
216. *Le Père Marquette.* Alexandre Dugré, S. J.
217. *Sur les pas du Frère André.* Frère Léopold, C. S. C.
218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.* R. P. Léon Pouliot, S. J.
219. *L'Espagne dans les chaînes.* Gil Robles
220. *L'Expérience d'Antigonish.* Abbé Livain Chiasson
221. *Le Saint Rosaire.* S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
222. *Retraites pour collégiens.* Abbé A. Mignolet
223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.* Roger Brossard
224. *L'Action catholique — II.* S. S. Pie XI
225. *Congrès Eucharistique National de Québec.* R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
226. *Lettre sur le communisme.* S. Exc. Mgr Georges Gauthier
227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.* R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
228. *Mémoires des minorités au Canada.* O. T.
229. *La Vierge en Nouvelle-France — I.* P. Charles Dubé, S. J.
230. *Congrès mondial de la Jeunesse.* E. S. P.
231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?* Abbé Camille Poisson
232. *Une Université catholique au Japon.* R. P. Hugo Lasalle, S. J.
233. *Le Front unique, piège communiste.* Entente internationale anticommuniste
234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law ».* H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.* E. S. P.
236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma ?* Comité des Œuvres catholiques
237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan !* Abbé Georges Panneton
238. *Le Jour du Seigneur.* E. S. P.
239. *Pie XI et le Canada.* E. S. P.
240. *Sa Sainteté Pie XII.* E. S. P.
241. *Lettre à l'évêque des Îles Philippines.* S. S. Pie XI
242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?* S. E. P. E. S.
243. *La Soumission de « l'Action française ».* E. S. P.
244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.* Dr Raoul Hurtubise
245. *Une élite dans l'industrie.* Abbé Bernard Gingras
246. *Lettre encyclique « Sertum Laetitiae ».* S. S. Pie XII
247. *La Vierge en Nouvelle-France — II.* P. Charles Dubé, S. J.
248. *Allocutions de Noël.* S. S. Pie XII
249. *La Nouvelle Tactique du Kominintern.* Entente internationale
250. *La Science, la Foi, la Vision.* S. S. Pie XII
251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?* G.-E. Marquis
252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. I.* Abbé Léonide Primeau
253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus.* S. J.
254. *Aux jeunes mariés — I.* S. S. Pie XII
255. *La Franc-Maçonnerie.* Chanoine Georges Panneton
256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus.* S. S. Pie XII
257. *Préparation à la vie de famille.* Mme Françoise Gaudet-Smet
258. *L'Action catholique.* S. S. Pie XII
259. *Messages.* Maréchal Pétaïn
260. *Les Martyrs jésuites.* R. P. Archambault, S. J.
261. *La puissance de la presse et sa mission.* Mgr Philippe Perrier
262. *L'Action catholique féminine.* S. S. Pie XII
263. *La Nouvelle Loi des liqueurs.* E. S. P.
264. *Aux jeunes mariés — II.* S. S. Pie XII
265. *Trois regards sur Haïti.* Abbé B. Gingras
266. *Jésuites.* E. S. P.
267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?* Mgr Guerry
268. *Directives d'Action catholique.* S. S. Pie XII
269. *Montréal, ville inconnue...* Pierre Angers, S. J.
270. *Dévotion à la sainte Famille.* R. P. Archambault, S. J.
271. *Ville-Marie.* Abbé Lionel Groulx et Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
272. *Aux nouveaux époux.* S. S. Pie XII
273. *Nous maintiendrons...* Antoine Rivard, C. R.
274. *Le Couvre-Feu.* R. P. Archambault, S. J.
275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga.* Abbé Henri Deslongchamps
276. *L'Aide à la Russie et la propagande communiste.* E. S. P.
277. *La Retraite fermée et la paix sociale.* A.-H. Tremblay
278. *La Question sociale.* Episcopat anglais
279. *Les Internationales.* C.-E. Campeau
280. *La Prière pour les prêtres.* Marc Ramus, S. J.
281. *Les Carrières — IX.* Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix : 10 sous l'unité franco ; \$6.00 le cent ; \$50.00 le mille, port en plus.
Conditions d'abonnement : \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal